



COMPRENDRE LES IMPACTS DE LA LOI PACTE SUR L'ÉPARGNE RETRAITE (PER)



OBJECTIFS VISÉS

- Comprendre le cadre général et les spécificités de la loi Pacte.
- Maîtriser le fonctionnement et les modalités des différents compartiments du PER.
- Appréhender les aspects pratiques liés à la gestion et à la vie des contrats.
- Connaître le cadre fiscal et social applicable aux entreprises et épargnants.

PUBLIC
Chargés d'études techniques en réassurance.
Collaborateurs et intermédiaires d'assurance souhaitant approfondir leur connaissance de la loi Pacte et du PER.

PRÉREQUIS
Aucun.

COMPÉTENCES ACQUISES
Maîtriser le fonctionnement du PER et les impacts de la loi Pacte sur l'épargne retraite.

FORMATEURS

Cette formation est animée par un , formateur expert de Venus Consulting.

TARIF :
A partir de 1400 € HT

MODALITÉ D'ACCÈS : Les inscriptions se font par mail à conseiller@venusconsulting.fr ou en ligne sur notre site. Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance. Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation en e-learning : Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (conseiller@venusconsulting.fr) afin de déterminer les formations accessibles.

PROGRAMME

1. Introduction au dispositif de la loi Pacte

- Objectifs et cadre général de la réforme.
- Calendrier de mise en œuvre des mesures.
- Panorama des produits d'épargne retraite : impacts sur l'offre individuelle et collective.

2. Présentation du Plan d'Épargne Retraite (PER)

- Principes généraux et conditions d'éligibilité.
- Exploration des trois compartiments : individuel, collectif, catégoriel.
- Modalités de transfert des anciens contrats vers le PER.
- Particularités des transferts temporaires et inter-dispositifs.

3. GESTION ET VIE DU CONTRAT PER

- Frais de transfert et règles applicables.
- Supports éligibles, diversification, et modes de gestion disponibles.
- Modalités de sortie : capital, rente et débloquages anticipés.
- Formalisation du devoir de conseil pour l'intermédiaire.

4. CADRE FISCAL ET SOCIAL DU PER

- Avantages fiscaux et sociaux pour l'entreprise et le salarié.
- Fiscalité des sorties en capital ou rente.
- Particularités liées à l'assurance-vie : abattements spécifiques.
- Évolutions liées à la loi de finances.

PERSONNALISATION DE LA FORMATION

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM... - Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin de formation - Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

